

ASSOCIATION DE GESTION DU RESTAURANT INTER-ADMINISTRATIF DE PÉRIGUEUX (AGRIA)

Conseil d'administration de l'AGRIA
du 08 septembre 2022

Représentants de la parité "administrations"

Administration	Représentant
Préfecture	Loïc CHEOUX-DAMAS (Président)
Conseil départemental	/
DDT	/
DDETSPP	/
DD ARS	/
Chambre d'agriculture	Bénilde HUGON
ENEDIS	/

Représentants de la parité "usagers"

Titulaire	Suppléant
Bertrand BRITSCHGI (DDETSPP)	Maxime BOIZON (DDT)
Gaëtan BRIZARD (CD)	Kévin PICHARDIE (DDFiP)
Céline DELRIEUX (DDT)	
Geneviève MANQUANT (DDFiP)	
Bénilde HUGON (CA)	
Laurent PAULIN (DDFiP)	
Boris VOIRY (DDETSPP)	

Commission de surveillance

Lionel ARCHER (DDFiP) – président de la commission
Sylvie CELERIER (DDETSPP) – titulaire élue

Assistaient également à la réunion

- Didier RUILIER (API Restauration) invité à présenter API en début de réunion
- Élisabeth PRADIER (AGRIA)

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre la séance.

Après un tour de table, la parole est donnée au chef de secteur API Restauration pour une présentation de la société, reconduite par l'AGRIA en 2020 pour assurer la prestation de préparation des repas et le service.

Cette présentation est l'occasion d'exposer l'objectif d'une certification bio du restaurant dans les mois qui viennent (fin 2022 ou début 2023).

Le souhait partagé de privilégier les approvisionnement locaux est réaffirmé, malgré une absence de leviers réglementaires pour cela, notamment au travers de la loi EGAlim.

La formation des agents, en relation avec un approvisionnement local auprès de producteurs locaux, ou l'accroissement de la part des protéines végétales en compensation d'une diminution des protéines animales sont abordés.

1- Désignation d'un bureau de l'association

Malgré le nombre insuffisant de membres de droit (cf. article 9 des statuts : minimum 4 représentant des administrations de tutelle) le conseil d'administration décide de se doter d'un bureau afin de permettre à l'association de fonctionner.

Un appel à candidature est organisé en séance pour occuper les postes ci-après (article 8) :

Poste	Candidat
Président :	Loïc CHEOUX-DAMAS
Vice-président :	Gaëtan BRIZARD
Vice-président :	Kevin PICHARDIE
Secrétaire :	Laurent PAULIN
Secrétaire adjoint :	Céline DELRIEUX
Trésorier :	Boris VOIRY
Trésorier adjoint :	Geneviève MANQUANT

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

2- Création de commissions

Une commission des menus, chargée notamment de vérifier le respect des engagements contractuels (prépondérance de produits locaux et de saison, fourchette de prix des plats, fréquence de retour des plats, ...) est instituée.

Un appel à candidature est organisé en séance pour constituer cette commission :

Les trois candidats (Gaëtan BRIZARD, Geneviève MANQUANT et Laurent PAULIN) sont élus.

Une commission d'information, chargée de faire connaître l'association auprès des sociétaires fréquentant le restaurant inter-administratif et de relayer des informations sur le fonctionnement et ses évolutions. L'organisation d'enquêtes de satisfaction est également à réfléchir.

Un appel à candidature est organisé en séance pour constituer cette commission :

Un candidat (Bertrand BRITSCHGI) est élu.

3- Présentation du rapport de la commission de surveillance sur l'exercice 2021

Monsieur Lionel ARCHER présente le rapport établi par son prédécesseur et transmis préalablement à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

La présentation montre la bonne santé financière de l'association malgré une baisse drastique de fréquentation en 2020, qui s'est poursuivie, à un moindre niveau, en 2021. La facturation de surcoûts liés aux contraintes sanitaires (plus de libre service, limitation du nombre de places assises en raison du respect de distances minimales entre rationnaires...) explique le résultat négatif (perte) de l'association en 2021.

Le rapport est soumis au vote des administrateurs. Il est approuvé à l'unanimité.

4- Questions diverses

Un tour d'horizon de différents sujets d'actualité permet d'aborder :

→ le litige opposant l'AGRIA à ENEDIS en raison d'une somme (81 694,07 €) réclamée par cette entreprise à l'association suite à une mauvaise communication entre ENEDIS et EDF lors du changement de compteur réalisé en février 2016.

Le conseil d'administration se prononce contre tout règlement à ENEDIS, non lié contractuellement avec l'association, et propose de renvoyer cet opérateur vers EDF avec qui l'AGRIA a un contrat et honoré toutes les factures depuis 2016. EDF constatant cependant que sa facturation reposait sur des index estimés complètement erronés jusqu'en juillet 2021 a remboursé à l'AGRIA une somme de 63 859,30 € qui a été reversée à ENEDIS par l'AGRIA.

→ l'effort continu pour maintenir le bâtiment, les équipements (pris en charge par la DDFIP dans le cadre de la gestion de la cité) et le matériel (à la charge de l'AGRIA) en bon état de fonctionnement.

→ le choix du conseil départemental de distribuer des chèques restaurant à ses agents en remplacement de la subvention jusqu'ici accordée. Cette évolution a conduit l'AGRIA à ses doter de terminaux de paiement électroniques et nécessite bon nombre de manipulations pour solder les comptes avant de pouvoir appliquer les modalités de paiement au comptant par ticket restaurant.

→ la nécessaire réflexion sur l'évolution des statuts de l'association pour faciliter son fonctionnement. L'impossibilité d'atteinte du quorum en assemblée générale est pris comme exemple. La vente de denrées alimentaires (produits locaux fournis par des producteurs approvisionnant par ailleurs le restaurant) est également évoquée.

→ l'intérêt, en termes de rejets de gaz à effet de serre, de recourir de manière plus conséquente aux protéines végétales en remplacement des produits carnés (cf. diaporama ci-annexé)

La séance est levée à 17 heures

Le président de l'association

Loïc CHEOUX-DAMAS

Le secrétaire

Laurent PAULIN

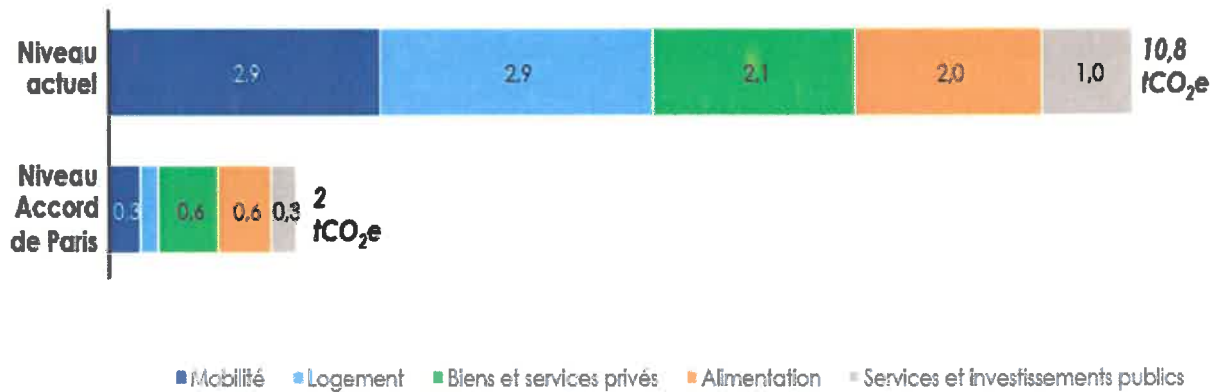
La secrétaire adjointe

Céline DELRIEUX

CA AGRIA

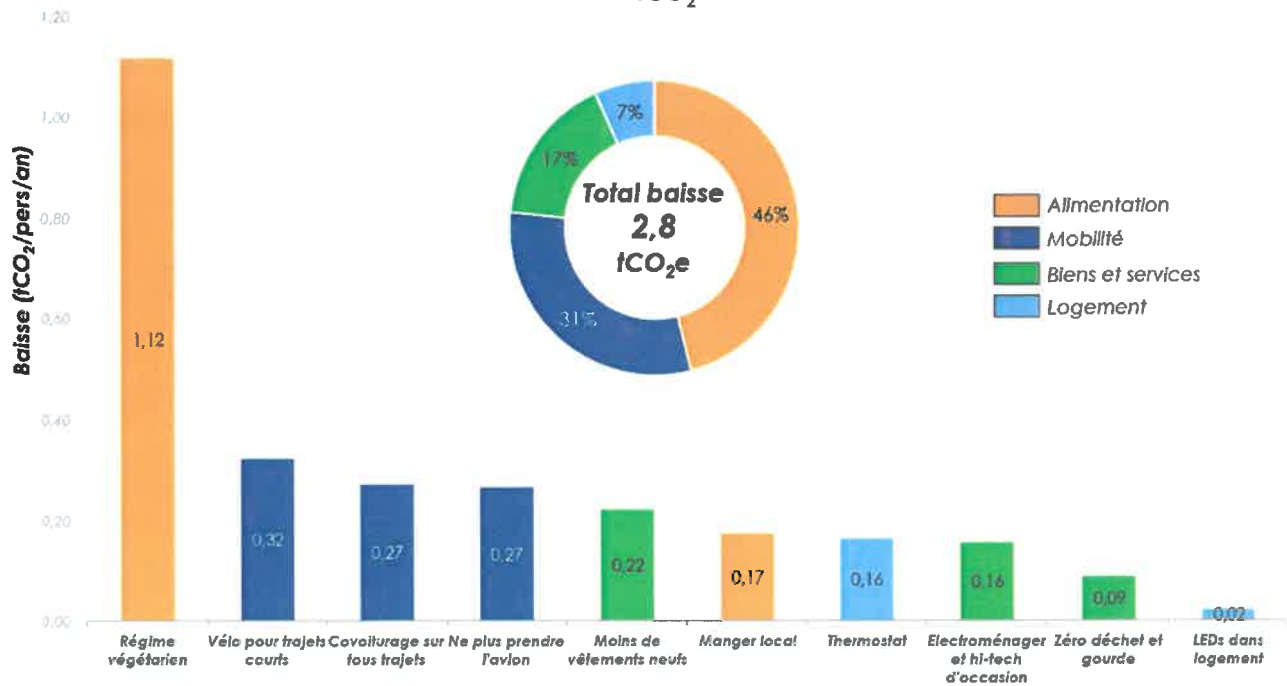
08/09/22

Empreinte carbone moyenne d'un Français tCO₂

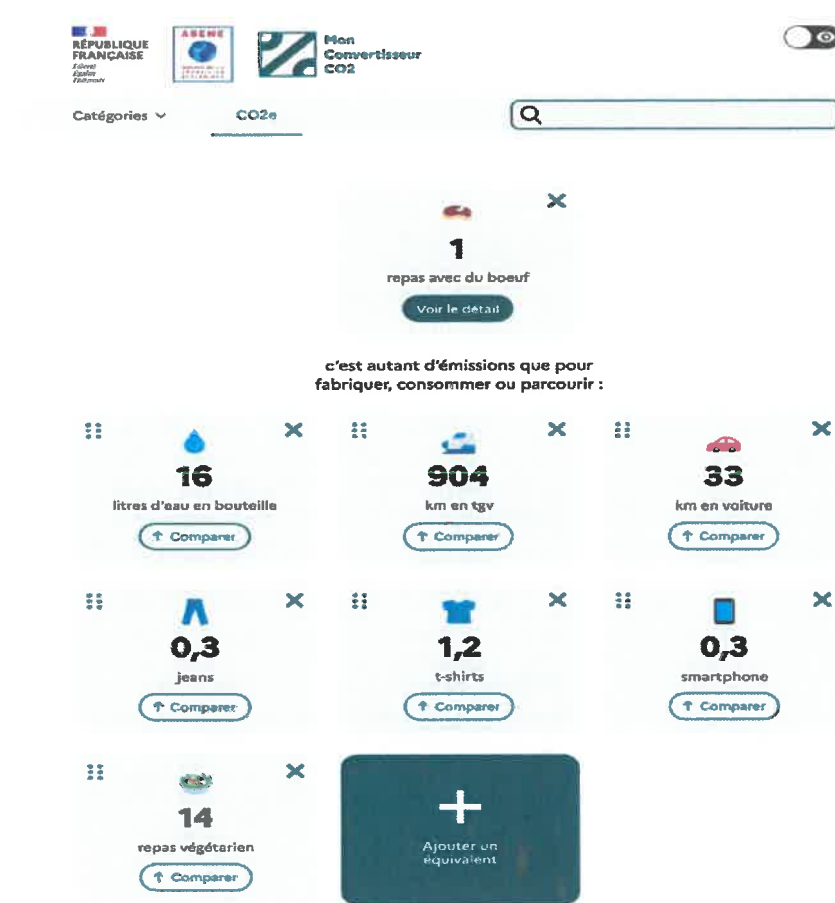


Source : <https://www.carbone4.com/publication-faire-sa-part>

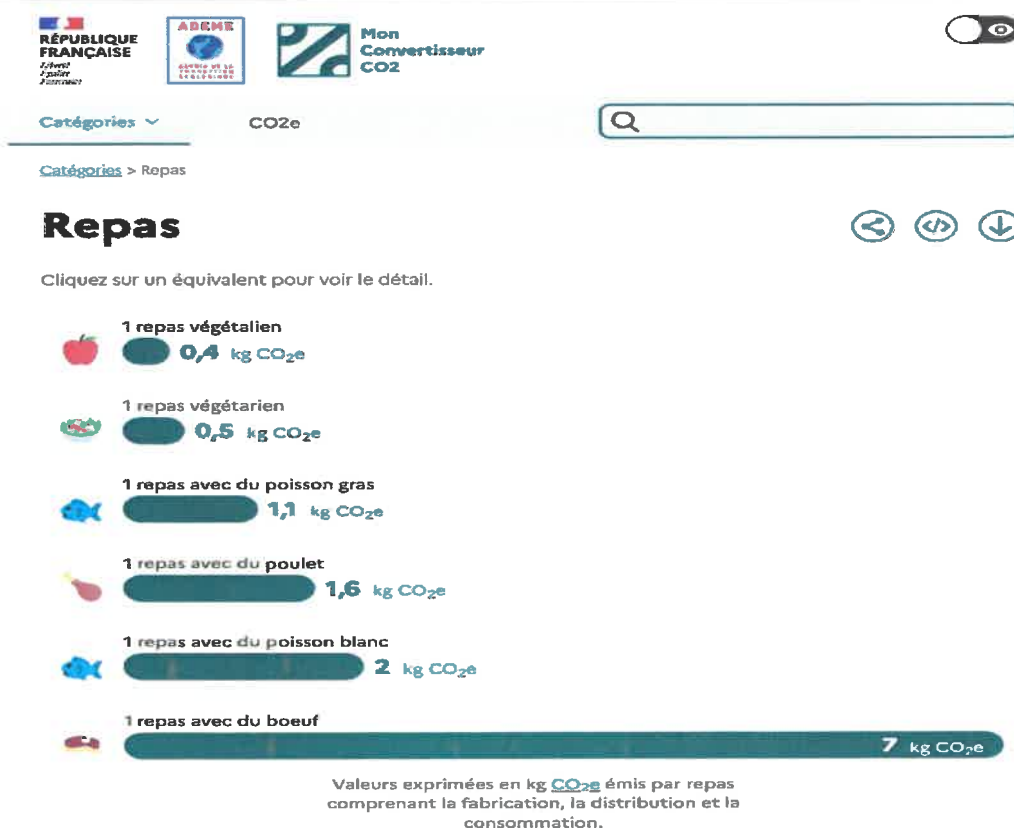
Réductions de CO₂ induites par les gestes individuels tCO₂



Source : <https://www.carbone4.com/publication-faire-sa-part>



Source : <https://monconvertisseurco2.fr/>



Source : <https://monconvertisseurco2.fr/>

RESTAURATION SCOLAIRE

EXPÉRIMENTATION DU MENU VÉGÉTARIEN LIVRET DE RECETTES

CONSEIL NATIONAL
DE LA RESTAURATION
COLLECTIVE

OCTOBRE 2020



Source : <https://agriculture.gouv.fr/experimentation-du-menu-vegetarien-en-restauration-scolaire-des-recettes-pour-accompagner-les>